
FICHE DE POSTE

Enseignant-Référent

L'enseignant-Référent est un enseignant spécialisé qui assure la mise en œuvre du projet de scolarisation des élèves handicapés. En ce sens, c'est un acteur central des actions conduites en direction des élèves handicapés.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- L'Enseignant-Référent exerce sa mission dans un secteur d'intervention défini par l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Marne.
Ce secteur comprend des écoles et des établissements du second degré, ainsi que des établissements de santé ou médico-sociaux qui y sont rattachés, de manière à favoriser la continuité des parcours de formation.
- L'Enseignant-Référent est affecté dans l'un des établissements scolaires de son secteur, où il dispose d'un bureau.
- Il travaille à temps plein (1607 heures annuelles). Sa mission nécessite une grande disponibilité horaire.
- Il est amené à se déplacer quotidiennement dans son secteur d'intervention, avec son véhicule personnel (frais de déplacements remboursés).

MISSIONS :

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, l'Enseignant-Référent assure les missions suivantes dans son secteur d'intervention :

- Accueil et information auprès des familles, concernant toute demande relative à la scolarisation de leur enfant en situation de handicap,
- Pilotage des équipes de suivi de la scolarisation (ESS) :
A ce titre, il doit :
 - Réunir l'ESS pour chacun des élèves handicapés dont il est référent, dans le lieu où l'élève suit sa scolarité, chaque fois que cela s'avère nécessaire et au moins une fois par an,
 - Être le garant de la continuité du parcours de l'élève, par la permanence de ses relations avec l'élève ou ses parents (ou représentant légal), ainsi qu'avec les équipes de suivi de scolarisation successives et l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la MDPH tout au long du parcours de formation de l'élève,
 - Favoriser la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS),
 - Tenir à jour les dossiers des élèves et effectuer des comptes rendus écrits des échanges, propositions et débats se tenant au sein des ESS pour transmission à la famille, la MDPH, l'IEN ASH,

- Assurer l'information de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation pour tout ce qui concerne l'évaluation des besoins et compétences de l'enfant en milieu scolaire et pour toute difficulté de nature à compromettre la poursuite du PPS ou pour toute révision d'orientation.

De plus, il tient régulièrement informés :

- Les IEN des circonscriptions 1er degré ayant la responsabilité des écoles scolarisant les élèves dont il assure le suivi du PPS, les directeurs des écoles de référence de ces élèves,
- Les chefs d'établissement de son secteur scolarisant des élèves dont il assure le suivi du PPS, les chefs d'établissement de référence de ces élèves.

COMPETENCES & QUALITES REQUISES :

L'Enseignant-Référent est professeur des écoles spécialisé, titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPSAIS, CAPA-SH).

Sa mission requiert :

- Connaissance du système éducatif (1er et 2nd degrés), du champ de l'ASH en particulier et de la législation s'y rapportant,
- Connaissance des structures du secteur médico-social du département et leurs missions,
- Connaissances relatives à l'orientation et à la formation professionnelle,
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique),
- Capacités à travailler en partenariat et en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service,
- Disponibilité et réactivité afin de faire face aux éventuelles urgences,
- Aptitude assurée à la communication écrite et orale, la conduite de réunion,
- Capacités d'organisation ; Approche rigoureuse de la gestion et du suivi administratifs,
- Aptitudes relationnelles : écoute, empathie, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires ; Maîtrise de ses attitudes
- Dynamisme et de disponibilité.

COMPLEMENT D'INFORMATION

- Pour obtenir des renseignements spécifiques sur le poste d'Enseignant-Référent, il est possible de joindre l'IEN ASH de la Marne : ce.0511098s@ac-reims.fr